NOTE D'INFORMATION

CFG Diversifié

Nature juridique
FCP

Société de gestion
CFG Gestion

VISA DE L'AUTORITE MAROCAINE DU MARCHE DES CAPITAUX

Ikhlas METTIOUI
Directeur Gestion d'actifs
et protection de l'épargne

Conformément aux dispositions de l'article 49 de la loi n° 03-25 relative aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières, l'original de la présente Note d'Information a été soumis à l'appréciation de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) qui l'a visé sous la référence VP26124 en date du 04/06/2026.

0113 CDD

ORGANISME RESPONSABLE DE LA NOTE D'INFORMATION

La présente note d'information a été préparée par la société de gestion **CFG Gestion** sise à **5-7 Rue Ibnou Toufail, Palmier, Casablanca** représentée par **Walid AMRANI JOUTEI** en sa qualité de **Directeur Général**, qui atteste de la sincérité des informations qu'elle contient.

Dénomination et signature

CFG Gestion
S.A au Capital de 5 000 000 DH
Siège Social: 5/7, Rue Ibnou Toufail
CASABLANCA - 20 100
Tél: (212 22) 25 00 50
Fax: (212 5) 22 98 26 16

AVERTISSEMENT

L'attention des investisseurs potentiels est attirée sur le fait qu'un investissement en actions ou parts d'un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) comporte des risques et que la valeur de l'investissement est susceptible d'évoluer à la hausse comme à la baisse sous l'influence de divers facteurs. Aussi, est-il recommandé aux investisseurs potentiels de ne souscrire aux parts et actions d'OPCVM qu'après avoir pris connaissance de la présente note d'information.

CDD

I- CARACTERISTIQUES GENERALES

- Dénomination sociale : **CFG Diversifié**
- Nature juridique : **FCP**
- Code Maroclear : **MA0000042640**
- Date et référence de l'agrément : **25/03/2026, GP26035**
- Date de création : **03/10/2022**
- Siège social : **5-7 Rue Ibnou Toufail, Palmier, Casablanca**
- Durée de vie : **99** ans
- Exercice social : **01er Janvier** au **31 Décembre**
- Apport initial : **1,000,000** de Dirhams
- Valeur liquidative d'origine : **1,000** Dirhams
- Société de gestion : **CFG Gestion**
- Etablissement dépositaire : **CFG BANK** sise à **5/7, rue Ibnou Toufail, Casablanca, représenté** par **M. Driss BENCHAFFAI.**
- Commercialisateur :

Etablissements commercialisateurs	**Responsable à contacter**	**Téléphone**
CFG Gestion	Yasmine EL YAKOUBI	0522488247

- Commissaire aux comptes : **HDID & Associés** représentée par **Mohamed HDID**

COD

II- CARACTERISTIQUES FINANCIERES DE L'OPCVM

- Classification : **Diversifié**
- Indice de référence : **50% Moroccan Bond Index Global (MBI Global) publié et calculé par BMCE Capital et 50% MASI publié et calculé par la Bourse de Casablanca**
- Objectifs de gestion : **L'objectif de gestion du fonds est d'offrir au souscripteur un véhicule de placement diversifié qui surperforme son indice de référence sur l'horizon de placement recommandé.**
- Stratégie d'investissement :

 Le fonds est exposé de manière non nulle aux marchés actions et taux et est ainsi en permanence investi avec un maximum de:

 - 60% sans les atteindre de ses actifs, hors parts ou actions d'«OPCVM actions» et liquidité, en actions, en certificats d'investissement et en droits d'attribution ou de souscription cotés à la Bourse de Casablanca ou sur tout autre marché réglementé ouvert au public.

 - 90% sans les atteindre de ses actifs, hors parts ou actions d'«OPCVM obligations», créances représentatives des opérations de pension qu'il effectue en tant que cessionnaire et liquidité, en titres de créances.

 Par ailleurs, le fonds pourra consacrer au maximum 10% de son actif net à des opérations de placement en devises à l'étranger, selon les règles et conditions de la réglementation en vigueur.

 L'univers d'investissement du fonds est constitué de:

 - Actions, certificats d'investissement et droits d'attribution ou de souscription détachés des actions ou certificats, cotés à la Bourse de Casablanca ou sur tout autre marché réglementé ouvert au public,

 - Bons du Trésor,

 - Obligations garanties par l'Etat,

 - Titres de créances négociables,

 - Obligations,

 - Parts ou actions d'OPCVM (dans la limite de 20% de l'actif net du fonds)

 - Titres d'OPCC,

 - Titres de FPCT,

 - Dépôts à terme (avec une durée maximale de 12 mois).

 Enfin, le fonds pourra réaliser des opérations de prêt/emprunt de titres et des opérations de prise/mise en pension dans les limites et règles de la réglementation en vigueur.
- Durée de placement recommandée : **2 ans et plus**
- Souscripteurs concernés : **BFO Gestion**

CDD

III- MODALITES DE FONCTIONNEMENT

- Date de commercialisation de l'OPCVM : **31/10/2022**
- Périodicité de calcul de la valeur liquidative : **Quotidienne. La valeur liquidative est calculée tous les jours ouvrés.**
- Modalités de diffusion de la valeur liquidative et des commissions de souscription et de rachat: **La valeur liquidative ainsi que les commissions de souscription et de rachat sont affichées en permanence au siège social de la société de gestion.**

 Elles sont publiées hebdomadairement dans un journal d'annonces légales et sur le site internet de la société de gestion.
- Méthode de calcul de la valeur liquidative : les méthodes d'évaluation de l'OPCVM sont conformes à celles prévues dans la circulaire de l'AMMC.
- Modalités de souscription et de rachat : **Les demandes de souscription et de rachat sont reçues et validées auprès de CFG Gestion tous les jours ouvrés avant 11 heures pour être exécutées sur la base de la valeur liquidative du même jour.**

 Passé ce délai, elles seront traitées sur la base de la valeur liquidative suivante. Le prix de souscription et de rachat est égal à la valeur liquidative.
- Affectation des résultats : **Capitalisation entière. Les intérêts sur titres de créance sont comptabilisés selon la méthode dite des coupons encaissés.**
- Régime fiscal : le régime fiscal applicable à l'OPCVM est par le Code Général des Impôts.

CDD

IV- COMMISSIONS ET FRAIS

- Commissions de souscription et de rachat :

 - Commission de souscription maximale :
 - **Les commissions de souscription sont nulles**

 - Commission de rachat maximale :
 - **Les commissions de rachat sont nulles**

 - Cas d'exonération :
 - **Néant.**

- Frais de gestion :
 - **2% HT maximum l'an. Les frais de gestion sont provisionnés et calculés à chaque valeur liquidative, sur la base de l'actif net constaté, déduction faite des parts ou actions d'OPCVM, gérés par CFG GESTION, détenues en portefeuille. Ils sont réglés au moins une fois par trimestre.**

Libellés Frais de gestion	**Taux Frais de gestion**
(1) Frais dépositaire	0,06% HT
p(2) Commission AMMC	0,025% HT
(3) Frais Commissaire aux comptes	20 000,00 dhs HT
(4) Frais Maroclear (Mensuels)	300 dhs HT
(5) Frais Maroclear (Trimestriels)	selon tarif en vigueur
(6) Frais de Publication	5 000 dhs HT
(7) Frais société de gestion	Frais fixes et variables tels que fixés dans le mandat de gestion

CDD